



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 1er février 2008

**Harmonisation des groupes scolaires de la Ville de Niort -
Modification des périmètres**

Conseillers en exercice : 43

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 21 janvier 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 8 février 2008

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume
JUN - M. Paul SAMOYAU - M. Jacques LAMARQUE - Mme Jeanine BIMES - Mme
Andrée CHAREYRE -

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Rémy LANDAIS - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Valérie
UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - Mme Danièle
GANDILLON - Mme Madeleine CHAIGNEAU - M. Amaury BREUILLE - M. Bernard
JOURDAIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Michel GENDREAU - M. Joël RENOUX -
M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Franck GIRAUD - Mme Françoise
BILLY - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole GRAVAT - Mme Claudie
LAROCHE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Guillaume JUN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Dominique GUIBERT donne pouvoir à Claudie LAROCHE
- Stéphane TRONEL donne pouvoir à Jean-Louis EPPLIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

M. Robert PLANTECOTE -

Conseillers :

M. Alain GARCIA - Mme Catherine DEGUERCY - Mlle Karen NALEM - Mme Françoise
HALAT - Mme Christabelle CHOLLET - Mme Michelle LE FRIANT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er février 2008

DELIBERATION D20080080

ENSEIGNEMENT

**Harmonisation des groupes scolaires de la Ville de Niort -
Modification des périmètres**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Depuis 2002, le Conseil Municipal a arrêté le principe et les modalités d'une politique d'harmonisation des groupes scolaires de la Ville de Niort, au travers de la mise en place d'une sectorisation. Cette nouvelle gestion des inscriptions scolaires garantit à chaque enfant le droit de s'inscrire dans l'école de son secteur et lui assure ainsi les meilleures conditions possibles d'accueil et de scolarité.

Les périmètres déterminés à l'origine ont fait l'objet de peu de modifications depuis, et seulement pour tenir compte des réalités de chaque territoire, des évolutions de l'habitat et des mouvements de population qui en découlaient.

Les modifications proposées aujourd'hui au conseil municipal concernent pour l'essentiel les groupes scolaires Jean Jaurès, Edmond Proust et Jean Mermoz. Il s'agit de favoriser, en modifiant plusieurs voies frontières, une répartition plus harmonieuse de la population scolaire :

- en tenant compte des capacités d'accueil de chaque groupe scolaire,
- et en maintenant un caractère de proximité des écoles de référence notamment en facilitant le déplacement à pied.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

accepter les modifications des périmètres scolaires telles que proposées en annexe.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	30
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	13

Le Maire de Niort

Signé

Alain BAUDIN